

L'ASSURANCE RETRAITE

Année 2023

SYNTHESE

	2023 (Md€)	Variation 2023 / 2022
Cotisations	16,7	+13,1 %
Prestations	13,9	-1,7 %
Provisions mathématiques	266,7	+4,5 %

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la commercialisation du PER. Ainsi, en 2023, les cotisations (hors transferts) des PER représentent près des deux tiers (66 %) des cotisations de l'ensemble des contrats d'assurance retraite en progression de +18,0 % par rapport à 2022. L'année a été également marquée par le net ralentissement des transferts des contrats d'assurance retraite existants vers le PER. Le montant des transferts entrants (internes et externes) sur les PER en phase de constitution s'élève à 3,8 milliards d'euros pour l'année 2023, en baisse de -74,0 % par rapport à 2022. À la fin de l'année 2023, les PER représentent 28 % des provisions mathématiques des contrats d'assurance retraite (contre 24 % fin 2022).

Des cotisations en hausse

Le montant des cotisations des contrats d'assurance retraite en 2023 s'établit à 16,7 milliards d'euros, en hausse de +13,1 %. Les cotisations des contrats de particuliers augmentent de +8,6 %, bénéficiant notamment du développement du PER individuel (+14,2 %) qui a compensé la baisse des cotisations des autres contrats de particuliers qui ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} octobre 2020. Concernant les contrats d'entreprises, les cotisations des PER entreprises (Loi Pacte) sont en progression de +35,5 %, tempérant la baisse des cotisations des PER entreprises (article 83 du CGI) (-10,0 %) (contrats qui ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} octobre 2020). Pour les autres contrats d'entreprises, les cotisations des contrats d'indemnités de fin de carrière sont en forte hausse (+58,5 %) tandis que celles des contrats à prestations définies (article 39 du CGI) et des contrats en sursalaire (article 82 du CGI) ont connu une hausse plus modérée (respectivement +13,9 % et +4,4 %). En 2023, les versements sur les supports unités de compte représentent 54 % de l'ensemble des cotisations des contrats d'assurance retraite (contre 43 % pour l'assurance vie hors contrats de retraite et contrats décès), soit 9,0 milliards d'euros, en hausse de +25,0 %.

Des prestations en hausse pour les contrats de particuliers et en baisse pour les contrats d'entreprises

Le montant des prestations versées au titre des contrats d'assurance retraite s'élève à 13,9 milliards d'euros pour l'année 2023 (-1,7 %). Ce montant augmente pour les contrats de particuliers (+2,3 %) et diminue pour les contrats d'entreprises (-5,9 %). Pour l'ensemble des contrats d'assurance retraite, le montant total des rentes versées aux retraités est estimé à 7,0 milliards d'euros pour l'année 2023, soit un montant en augmentation de +1,7 %.

Une croissance des provisions mathématiques impactée par la valorisation positive des unités de compte

Les provisions mathématiques atteignent 266,7 milliards d'euros fin 2023 en progression de +4,5 % par rapport à fin 2022. Cette hausse est plus importante pour les contrats de particuliers (+5,3 %) que pour les contrats d'entreprises (+3,8 %). Fin décembre 2023, les supports unités de compte représentent 24 % des provisions mathématiques des contrats d'assurance retraite (35 % pour les seuls contrats en phase de constitution), soit 64,6 milliards d'euros. En 2023, les provisions mathématiques en unités de compte ont été impactées à la hausse (+18,1 % par rapport à fin 2022) en raison d'une collecte nette positive en unités de compte (+7,4 milliards d'euros) et d'un effet positif de la valorisation en raison de la bonne tenue des marchés financiers.

Une faible part de l'assurance retraite dans les prestations de retraite en France

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)¹, les régimes obligatoires de retraite (régimes de base et complémentaires) ont versé 352,8 milliards d'euros de prestations en 2022². Au cours de la même année, les organismes d'assurance (entreprises d'assurance, mutuelles et institutions de prévoyance) et les organismes gestionnaires de Perco ont versé 8,3 milliards d'euros de prestations³ au titre de la retraite, soit 2,3 % de l'ensemble des prestations versées en 2022 (après 2,2 % en 2021 et 2,1 % en 2020).

¹ [Données open data relative à la retraite supplémentaire facultative et l'épargne retraite \(mise à jour du 21 mars 2024\)](#).

² Données de l'année 2023 non disponibles.

³ Prestations versées des contrats en cours de liquidation (hors contrats d'indemnités de fin de carrière).

CHIFFRES CLES

Cotisations

(millions d'euros)	2022	2023	Evol. 23/22
Ensemble	14 779	16 714	+13,1 %
Entreprises	5 185	6 292	+21,3 %
PER entreprises (Loi Pacte)	1 638	2 219	+35,5 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	1 657	1 490	-10,0 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	729	830	+13,9 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	997	1 580	+58,5 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	164	171	+4,4 %
Particuliers	9 594	10 422	+8,6 %
PER individuels (Loi Pacte)	7 642	8 729	+14,2 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	891	749	-15,9 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	97	91	-6,3 %
Perp	887	764	-13,8 %
Autres contrats de particuliers	77	89	+15,6 %
Ensemble	14 779	16 714	+13,1%
Ensemble PER (Loi Pacte)	9 280	10 949	+18,0%
Autres contrats d'assurance retraite	5 498	5 765	+4,9%
Ensemble	14 779	16 714	+13,1%
Supports unités de compte	7 205	9 009	+25,0%
Supports euros	7 573	7 705	+1,7%

Prestations

(millions d'euros)	2022	2023	Evol. 23/22
Ensemble	14 101	13 867	-1,7 %
Entreprises	6 760	6 358	-5,9 %
PER entreprises (Loi Pacte)	283	340	+20,2 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	3 296	2 971	-9,9 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	1 764	1 979	+12,2 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	1 157	796	-31,2 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	260	272	+4,7 %
Particuliers	7 341	7 509	+2,3 %
PER individuels (Loi Pacte)	1 697	2 170	+27,9 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	2 872	2 711	-5,6 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	221	195	-12,0 %
Perp	1 475	1 323	-10,3 %
Autres contrats de particuliers	1 076	1 111	+3,3 %

Prestations

(millions d'euros)	2022	2023	Evol. 23/22
Ensemble	14 101	13 867	-1,7 %
Ensemble PER (Loi Pacte)	1 979	2 510	+26,8 %
Autres contrats d'assurance retraite	12 122	11 358	-6,3 %
Ensemble	14 101	13 867	-1,7 %
Supports unités de compte	1 408	1 574	+11,8 %
Supports euros	12 693	12 293	-3,1 %
Ensemble	14 101	13 867	-1,7 %
Versements périodiques de rentes*	6 859	6 978	+1,7 %
Autres prestations	7 242	6 890	-4,9 %

* Y compris versements forfaitaires uniques.

Provisions mathématiques

(millions d'euros)	2022	2023	Evol. 23/22
Ensemble	255 107	266 665	+4,5 %
Entreprises	130 336	135 227	+3,8 %
PER entreprises (Loi Pacte)	14 751	17 665	+19,7 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	61 816	62 426	+1,0 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	33 320	33 227	-0,3 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	16 905	18 388	+8,8 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	3 543	3 522	-0,6 %
Particuliers	124 771	131 438	+5,3 %
PER individuels (Loi Pacte)	45 974	57 689	+25,5 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	33 762	30 581	-9,4 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	4 802	4 280	-10,9 %
Perp	17 357	17 256	-0,6 %
Autres contrats de particuliers	22 876	21 632	-5,4 %
Ensemble	255 107	266 665	+4,5 %
Ensemble PER (Loi Pacte)	60 725	75 354	+24,1 %
Autres contrats d'assurance retraite	194 381	191 311	-1,6 %
Ensemble	255 107	266 665	+4,5 %
Phase de constitution	172 592	184 690	+7,0 %
Supports unités de compte	54 752	64 638	+18,1 %
Supports euros	117 840	120 052	+1,9 %
Phase de liquidation	82 515	81 975	-0,7 %
Supports unités de compte	néant	néant	(-)
Supports euros	82 515	81 975	-0,7 %



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.